

TVA et digitalisation (1) :

# Vers un système de reporting électronique obligatoire au niveau de l'Union européenne? Et, si oui, sous quelle forme?

La digitalisation est présente dans tous les secteurs. La TVA n'y échappe pas. La récente consultation publique organisée par la Commission européenne\* nous donne l'opportunité d'examiner les attentes des acteurs concernés<sup>(1)</sup>, principalement les entreprises qui se sont exprimées directement, ou via leurs associations professionnelles, mais aussi de les comparer avec une étude réalisée pour la Commission\*\* et, surtout, en fin d'année, la proposition de texte de directive de la Commission.

Par Cédric TUSSIOT, Partner et Michel LAMBION, Managing Director, Deloitte Tax & Consulting



Au-delà de la simple mais néanmoins bonne raison de pleinement assurer l'intégration de la fiscalité et de la TVA en particulier dans le monde actuel, la digitalisation de la TVA se justifie, d'une part, par le souci d'une plus grande efficacité, rapidité et simplicité administrative, et, d'autre part, par la nécessaire lutte contre la fraude.

Dans ce cadre, nous examinerons dans une série d'articles les «digital reporting requirements» (DDR), le traitement TVA de l'économie numérique «e-commerce» et les propositions additionnelles relatives à la mise en place d'une immatriculation TVA unique («one stop shop») sous l'angle de l'étude et de la consultation précitées avant de les confronter avec la proposition de directive de la Commission.

## Quels sont les enjeux des DDR?

Selon l'étude réalisée pour la Commission, l'impact financier de l'introduction d'un DDR n'est pas négligeable. Ainsi, pour les pays qui l'ont introduit, une augmentation des recettes annuelles de 2,6% à 3,5% est notée, ce qui équivaut à une hausse du taux de 0,6% à 0,8%. Ceci est à comparer au «VAT GAP» (différence entre la TVA effectivement collectée et la TVA qui devrait être théoriquement collectée sur la base de l'activité économique et qui comprend différents éléments dont la fraude), qui, en 2019, dépasse 30% dans certains Etats membres alors que le Luxembourg avec 6,6% est dans les bons élèves\*\*\*.

En revanche, pour les entreprises qui collectent la TVA, ces obligations ont nécessairement un coût qui peut néanmoins, et dans une certaine mesure, être atténué par la simplification et l'automatisation des obligations fiscales et, indirectement, par les avantages que les entreprises peuvent retirer dans la gestion quotidienne de leurs activités en disposant plus aisément de ces données comptables et fiscales digitalisées et structurées. Le coût annuel d'utilisation est estimé, modestement, de € 200 à € 15.000 selon le type de système, pour une entreprise n'ayant que des

business») avant une extension aux opérations B2C («business to consumer»), en excluant les entreprises qui bénéficient du régime des petites entreprises (chiffre d'affaires de moins de € 35.000 au Luxembourg).

Il est aussi à noter que le système d'acceptation des factures qui impose soit que la facture ne puisse être envoyée au client qu'après l'obtention d'un token / validation de la part de la centrale informatique de l'administration ou que le projet de facture lui soit envoyé afin qu'elle l'envoie au client, ne semble apporter, sur la base de l'expérience italienne (seul pays de l'UE l'imposant), ni avantages, ni inconvénients substantiels et pourrait être laissé au libre choix des Etats membres pour les seules opérations nationales.

## Que nous disent les participants à la consultation ?

Il est important de noter que bien que la Commission européenne travaille actuellement sur le sujet, de tels mécanismes de digitalisation des administrations ont commencé bien avant cela. En effet, beaucoup d'Etats membres ont déjà mis en place ce type d'obligation, certains comme le Portugal ou le Luxembourg depuis quasiment 15 ans. Cependant, faute de règles émanant d'une autorité supranationale, ces mécanismes ont été introduits suivant des standards nationaux, parfois proches entre eux et parfois profondément éloignés. C'est donc sans grande surprise qu'une très large majorité des participants regrette la situation actuelle de fragmentation des règles et d'absence d'une législation harmonisée et que les deux tiers considèrent nécessaire une action au niveau de l'Union européenne.

Ainsi, dans la mesure où douze Etats membres de l'Union européenne ont déjà imposé des systèmes nationaux de DDR, il est loisible de se demander s'il est préférable de les conserver tout en les harmonisant, ce qui aurait, en principe, l'avantage d'éviter des coûts additionnels ou, au contraire, d'introduire un système européen centralisé, qui pourrait, en principe, être plus efficace. De ce point de vue, il ne ressort pas une réponse tranchée de la consultation publique puisqu'une faible majorité se prononce pour un système centralisé même si sont soulignés les problèmes de sécurité, de protection des données et de coûts qu'il implique.

Par ailleurs, les participants préfèrent la facture électronique aux autres systèmes de DDR (listing TVA obligatoires en Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Slovaquie et Tchéquie, système SAF-T utilisé en Lituanie, Pologne, Luxembourg et Portugal, «real time reporting» qui existe en Espagne et Croatie<sup>(2)</sup>).

Dans leurs commentaires, les participants soulignent aussi l'urgence d'une harmonisation, au minimum dans un premier temps, pour les opérations transfrontalières qui sont les plus sensibles à la fraude, la nécessité que les systèmes nationaux, s'ils devaient être conservés, contiennent une base commune obligatoire ce qui rejoint la question des coûts liés à la fragmentation créée par les dérogations accordées aux Etats membres et la nécessité de limiter au strict minimum nécessaire les informations à transmettre pour limiter les risques en matière de protection des données.

## Et pour le Luxembourg ?

Pour le Luxembourg, il est à rappeler que le pays s'est d'une certaine manière comporté comme un pionnier en matière de digitalisation de la TVA. Le dépôt des déclarations TVA est depuis près de 20 ans réalisé électroniquement, le standard SAF-T, à travers l'obligation FAIA, et bien qu'aujourd'hui non périodique, a été introduit depuis presque 15 ans, et la facture électronique est devenue obligatoire dans les relations avec l'Etat et les autres entités de droit public<sup>(3)</sup>.

Le Luxembourg s'inscrit donc dans la tendance esquissée ci-dessus surtout dans la mesure où il est clair que l'objectif est notamment d'étendre, à terme, l'obligation de facturation électronique aux relations B2B et B2C. Si la facturation électronique obligatoire devait s'imposer, une des questions essentielles sera de savoir quel sera le système retenu.

Pour les entreprises luxembourgeoises, il serait intéressant que le système PEPPOL soit retenu puisqu'elles doivent déjà l'utiliser pour les relations B2G. De ce point de vue, l'obligation imposée depuis le 18 avril 2020 à tous les organismes de droit public de l'UE d'accepter des factures émises via PEPPOL (même s'il n'est pas nécessairement requis qu'elles soient émises électroniquement) est un indice favorable.

En conclusion, il est intéressant et satisfaisant, de constater que l'étude réalisée pour la Commission européenne et les réponses à la consultation publique convergent largement vers la reconnaissance de la nécessité d'une harmonisation européenne, et, dans une moindre mesure, vers le choix de la facturation électronique<sup>(4)</sup>.

1) La consultation a recueilli 193 réponses de 22 Etats membres de l'UE et 5 pays hors UE émises par 58 associations professionnelles, 44 entreprises et 38 prestataires de services, dont le réseau Deloitte, ainsi que quelques institutions académiques, think-tanks, autorités publiques et personnes privées.

2) Situation dans l'UE en septembre 2021.

3) Pour plus de détails: «Obligation de facturation dans les relations B2G»: une étape significative, ni la première, ni la dernière, de la digitalisation au Luxembourg» dans l'édition de décembre 2021.

4) La contribution du réseau Deloitte souligne aussi l'intérêt de la facturation électronique comme base d'un DDR européen harmonisé.

\* [https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13186-VAT-in-the-digital-age/public-consultation\\_en](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13186-VAT-in-the-digital-age/public-consultation_en)

\*\* <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/818e4799-0967-11e1-b11c-01aa75ed71a1>

\*\*\* [https://taxation-customs.ec.europa.eu/business/out/cut-gap\\_en](https://taxation-customs.ec.europa.eu/business/out/cut-gap_en)

## LUXHUB launches its new marketplace

Open Finance pioneer LUXHUB announces the launch of the new version of its finance-oriented Marketplace. Initially released as an API-centric platform, the Marketplace now welcomes all players active in the transformation of financial services and favors the exchange, joint innovation, and cocreation of unique and out-of-the-box products. No matter the tech behind the solutions, all participants, be they fintechs, financial institutions, or data-focused companies, can easily leverage this user-friendly, intuitive, and trusted platform to promote their innovation(s).

Enabling the creation of additional value and new business models, with one common mission: shaping the financial services of the future. In the digital world we live in, all industries and sectors are transforming: on the one hand, new clients' habits and demands are being addressed with traditional players adapting their services. On the other hand, innovation-driven companies are entering the market,



providing unique and unprecedented services to users. Lately, the collaborative model has proved to be remarkably successful, with more and more players getting together to work on the creation of accurate products to meet customers' needs. Collaboration has become the norm in the financial services industry.

The concept of the marketplace - a common place to request, consume, purchase, promote and sell - applies remarkably well to the financial services industry.

Moreover, the notions of community and secure environment are being translated into the financial sector, with one key element: TRUST. In the LUXHUB Marketplace, it is leveraged via a series of badges awarded to new providers, representing the level of trust awarded to each service provider, following a well-defined due diligence process. As such, consumers of a service or product can make sure it is indeed satisfying the standards setup for marketplace operation.

"We want to foster innovation in the financial services industry. The platform has been fully redesigned to answer the growing financial business needs: it enables efficient and rapid additional value creation, in a trusted environment, benefitting internal users as much as end customers of the services. Moreover, it allows the overall transformation of the sector. Business and IT people can find themselves at home on the new platform - their needs, and the specificities of their journeys are addressed in full detail," explains Radu Popa, Chief Technology Officer at LUXHUB.

### One common place for innovation

"We can see that the omnipresent sharing economy and the Open-X business innovation model merge through platforms that enable easy data exchange and efficient and innovative product development. This is exactly what we have built: a framework that allows new digital challenges, faced by everyone in the financial industry, to be accurately addressed by experts that thrive at solving exactly such specific issues," underlines the CTO.

The Marketplace leverages the Fintech-as-a-Service concept: in a digital and fast

innovation environment, financial institutions outsource IT services, systems provisioning, and operations to product experts, resulting in increased efficiency and reduced time-to-market. In other words, Fintech-as-a-Service offer reduces the gap between the needs of traditional financial institutions and the products offered by fintechs, thus allowing the development of products in the BaaP (Banking-as-a-Platform) paradigm. Tech integration, addressing among others the BaaS (Banking-as-a-Service) part of the equation, is also available through the fully customizable Professional Services offer, which results in developers enjoying a stable and secure journey, as well as a rich experience.

As highlighted by Jacques Pütz, CEO, "Built with the same philosophy that has always been driving LUXHUB, the Marketplace strives to connect all different types of stakeholders, from innovative startups to legacy players, and create a collaborative trusted ecosystem where everyone can contribute and share in the success of a new financial era. This new version of the Marketplace reflects our commitment to this mission. We are confident that it will be all of us, together, who will define the financial services of the future."